

Prise en charge des frais médicaux
à concurrence de 500.000 €

Garanties spéciales COVID-19

Retard d'avion et/ou de bagages

À PARTIR DE :

60€

COTISATION EN FONCTION DE LA DESTINATION

Assurance multirisque couvrant les séjours professionnels allant jusqu'à 6 mois (au delà, nous contacter) et incluant les garanties « assistance spéciale COVID », comme la prise en charge des frais d'hébergement suite à une quarantaine.

CRITÈRES

DURÉE DE LA GARANTIE

**JUSQU'À 184 JOURS, AU
DELÀ NOUS CONTACTER**

RÉSIDENCE

**PAYS DE L'UNION
EUROPÉENNE**

NATURE DU SÉJOUR

**BUSINESS,
EXPAT**

DESTINATION

MONDE ENTIER

LIMITE D'ÂGE

70 ANS

GARANTIES



RENFORTS, OPTIONS & TARIFS COTISATION PAR PERSONNE

Souscription	Union Européenne	Autre destination	USA et/ou Canada
Jusqu'à 15 j	60 €	93 €	183 €
Jusqu'à 30 j	87 €	137 €	268 €
Jusqu'à 62 j	149 €	236 €	425 €
Jusqu'à 92 j	192 €	306 €	535 €
Jusqu'à 123 j	257 €	406 €	695 €
Jusqu'à 153 j	315 €	499 €	854 €
Jusqu'à 184 j	399 €	638 €	1.005 €

LES GARANTIES, MONTANTS & LIMITES

 BAGAGES	PERTE, VOL OU DÉTÉRIORATION DE BAGAGES	- Maximum : 4 000 € par assuré et par an - Franchise par assuré : 50 € - Objets de valeur : remboursement à 50 % du montant de la garantie.
	FRAIS MÉDICAUX À L'ÉTRANGER	Max : 1M€ USA/Canada et 500K le reste du monde - Franchise 30€
	EN CAS D'HOSPITALISATION	Avance des frais
	HORS HOSPITALISATION	Remboursement en complément de la Sécurité Sociale (médecin, pharmacie) ou à défaut au 1er euro
 FRAIS MÉDICAUX	SOINS DENTAIRES D'URGENCES	Max. 300 €
	TÉLÉCONSULTATION AVANT LE DÉPART	Frais réels
	MISE À DISPOSITION D'UN TITRE DE TRANSPORT RETOUR EN CAS DE DÉCÈS D'UN PARENT PROCHE	Titre de transport Retour
	RAPATRIEMENT DE L'ASSURÉ À SON DOMICILE	Frais réels
 RAPATRIEMENT & ASSISTANCE	RAPATRIEMENT DES ACCOMPAGNANTS	Titre de transport Retour
	RETOUR ACCOMPAGNÉ DES ENFANTS MINEURS	Titre de transport Aller-Retour
	RAPATRIEMENT DU CORPS EN CAS DE DÉCÈS	Frais réels
	FRAIS FUNÉRAIRES NÉCESSAIRES AU TRANSPORT	Maximum : 2.300 €
	PRISE EN CHARGE D'UN TITRE DE TRANSPORT ET DES FRAIS DE SÉJOUR POUR UN MEMBRE DE LA FAMILLE	Billet aller-retour - Maximum par personne et par jour : 80 € - Maximum : 10 nuits
	RETOUR IMPOSSIBLE	Maximum : 1.000 € + 150 € par nuit, max. 14 nuits
	PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE PROLONGATION DE SÉJOUR DE L'ASSURÉ	- Maximum par personne et par nuit : 80 € - Maximum : 14 nuits
	FRAIS D'HÉBERGEMENT SUITE À QUARANTAINE	- Maximum par nuit : 150 € - Maximum : 14 nuits
	VALISE DE SECOURS ET SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE SUITE À QUARANTAINE	- Maximum par personne : 100 € - Maximum par famille : 350 €
	FORFAIT TÉLÉPHONIQUE SUITE À QUARANTAINE	Max.: 80 €
	ASSISTANCE COMPLÉMENTAIRE AU DOMICILE SUITE À RAPATRIEMENT	Frais réels
	ASSISTANCE JURIDIQUE À L'ÉTRANGER	Maximum par Assuré : 7.000 €
	CAUTION PÉNALE À L'ÉTRANGER	Maximum par Assuré : 20.000 €
	FRAIS DE RECHERCHE ET DE SECOURS	Max./assuré : 5.000 €
 INCIDENT VOYAGE	RETARD DE BAGAGES DE PLUS DE 24H	Maximum par Assuré : 600 €
	RETARD D'AVION DE PLUS DE 5H	Maximum par Assuré : 300 €
	AVANCE DE FONDS EN CAS DE PERTE / VOL DE VOS MOYENS DE PAIEMENT, DE PASSEPORT	Maximum par Assuré : 1 500 €
	VOL DE DÉPART MANQUÉ	80 % du montant initial
	INTERRUPTION DE SÉJOUR	Au prorata temporis - Max 12 000€
 IND. ACCIDENT	CAPITAL EN CAS DE DÉCÈS ACCIDENTEL OU D'INVALIDITÉ SUPÉRIEURE À 10%	Par assuré : 10.000 € Maximum par événement : 50.000 €
 RESP. CIVILE	RESPONSABILITÉ CIVILE À L'ÉTRANGER	Maximum dommages corporels, matériels et immatériels : 4.500.000 € dont 750.000 € pour les dommages matériels et immatériels avec franchise de 150 €